



## CONSEIL MUNICIPAL DE MEYS

### PV DE LA SEANCE DU Lundi 13 décembre 2024 A 19h30

**Membres présents :** BONHOMME Gilbert, FAURE Pierre Paul, FAYOLLE Christian, GARIN Thérèse, GARNIER Philippe, MURIGNEUX Thérèse, MURIGNEUX Cyril, PROTIERE Fabien, GRAEL Richard, TRUC Frédéric, JOASSARD Patrice, CHIRAT Magali, GOY Chrystèle

**Secrétaire élue :** MURIGNEUX Thérèse

#### Ordre du Jour :

1. Autorisation d'emprunt – Prêt court terme ;
2. Questions diverses.

#### Délibération n°2024-12-13-00001 : Autorisation d'emprunt – Prêt court terme

Le programme d'investissement de l'année 2024 fait ressortir un besoin de financement court terme notamment pour attendre les versements de subventions d'état, du département du Rhône et des versements du FCTVA pour les projets réalisés en 2024 relatifs à l'aménagement de l'ancienne école en maison des associations et le réaménagement de l'entrée sud du village.

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée que la capacité d'autofinancement de la collectivité étant insuffisante, il y a lieu de recourir à un emprunt à court terme, sur 2 ans, à hauteur de 250 000 € nécessaire au règlement des opérations.

Une consultation a été lancée auprès de plusieurs établissements bancaires, l'offre de prêt de la Caisse d'épargne Rhône Alpes pour un montant total de 250 000 Euros proposant un financement selon les caractéristiques financières énoncées ci-après étant la plus intéressante :

#### **Montant du contrat de prêt : 250 000 Euros**

Durée du contrat de prêt : 2 ans

Amortissement : In fine

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Mise à disposition des fonds : Sous 3 mois

Commission d'engagement : 0.10% du montant financé

Base de calcul des intérêts : 30/360

Montant de la première échéance Trimestrielle : 1 893.75 €

Taux d'intérêt annuel fixe : 3.030%

**Le Conseil municipal décide à l'unanimité de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, un emprunt court terme d'un montant total de 250 000 Euros et d'approuver les caractéristiques de l'emprunt visées ci-dessus.**

#### Questions diverses

- Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

**Philippe GARNIER**  
Maire



**Thérèse MURIGNEUX**  
Secrétaire